

## **Conditions de vente prestations zetta drones 2020.**

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous les produits et services vendus par Zetta drones. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre zetta drones et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. La signature du devis, l'envoi d'un bon de commande ou tout autre support faisant état d'une commande auprès de zetta drones vaut acceptation des conditions générales de vente ci-après exposées et expressément mentionnées sur le site Internet de zetta drones, immatriculée au RCS de Chalon sur Saône sous le numéro 880564042, qui désigne et rassemble les activités de travail aérien de la société.

### **1- Réalisation, report ou modification de la prestation**

Zetta drones s'engage à conseiller et informer le client sur la faisabilité et les modalités pratiques concernant la ou les missions demandées dans le respect des réglementations en vigueur. Si, pour des raisons météorologiques (vent fort, intempérie, nuit, ...), des raisons de sécurité (survol de population ou d'animaux, ect...) la prestation de services ne peut être exécutée, le client ne pourra en aucun cas se prévaloir d'une inexécution du contrat.

Si les conditions ne sont pas réunies pour une réalisation de la prestation conformément à la législation en vigueur, les deux parties devront convenir d'une date ultérieure pour l'exécution, en tenant compte des impératifs des délais de demandes de survol préfectorales, autorités militaires, gestionnaires de sites divers.

#### **1.a -Exécution des prises de vues aériennes**

La prestation est exécutée par Zetta drones qui détermine la composition de l'équipe de travail, l'organisation des tâches et qui assure l'encadrement, la direction et le contrôle des collaborateurs et sous-traitants. Le télé-pilote est le seul à juger de la faisabilité de la prestation de services.

Lors de la réalisation de la prestation de services, pour toute prise de vues engageant une personne physique identifiable, le client devra fournir à zetta drones une autorisation expresse et sans équivoque de la part de la personne filmée avant la réalisation de la prestation. Ce document sera réputé exact et Zetta drones ne sera pas tenu de vérifier son exactitude ou son authenticité.

Le Client devra remettre à Zetta drones, préalablement à l'exécution de la prestation, l'autorisation expresse du propriétaire des lieux de tournage (propriétaire terrain, propriétaire bâtiments...).

Ces documents sont réputés exacts et le Zetta drones ne sera pas tenu de vérifier leur exactitude ou l'authenticité.

Zetta drones ne pourra être tenu pour responsable de l'utilisation par le client des images filmées ou réalisées pour son compte par zetta drones.

Le client est seul responsable des conséquences juridiques et financières attachées à l'utilisation qu'il fait des prises de vues réalisées.

Dans le cas où la prestation ne peut être reportée ultérieurement, elle n'est pas facturée au client, seul l'acompte est encaissé par le prestataire titre de dédommagement pour les formalités réalisées.

L'obtention d'autorisations de tournage auprès de propriétaires de lieux est du ressort du client. Pour les missions nécessitant des notifications ou autorisations auprès de la Préfecture, la DGAC, les autorités militaires ou toute Administration, celles-ci sont du ressort de zetta drones. Le détail et les coûts sont mentionnés sur le devis. Un report de la date de prestation pour cause de conditions météorologiques ou due à une notification de la Préfecture, la DGAC ou tout autre Administration n'entraîne pas droit à remboursement ou indemnisation. Il en est de même pour l'interruption ou la modification de la mission par zetta drones pour causes de détérioration subites des conditions de sécurité. L'annulation d'une prestation de la part du client doit être faite par mail à l'adresse suivante : zetta.drones@gmail.com au moins 10 jours avant le début de la prestation.

Toute commande acceptée et annulée sans respect d'un préavis de 10 jours avant l'exécution du projet commandé sera facturée à 100 %.

L'annulation d'une prestation respectant un préavis de 10 jours avant l'exécution de la mission ne donne pas droit au remboursement de l'acompte. (temps passé pour les démarches)

Zetta drones s'engage à conserver les images réalisées pendant six mois. Passé ce délais, elles seront éliminées des espaces de stockage de l'entreprise.

## **2. DÉLAIS DE LIVRAISON**

Zetta drones s'engage par les présentes à une simple obligation de moyen quant au respect des dates de livraison. Toutefois, les retards éventuels qui pourraient être imputables à zetta drones tenant notamment aux conditions météorologiques... ne donneront pas droit au client d'annuler ou de refuser l'exécution du projet ou des prestations désignées sur les documents commerciaux et n'ouvriront pas droit à dommages et intérêts. [SEP] La livraison du projet ou des prestations désignées sur les documents commerciaux ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers zetta drones.

## **3. Modalités de paiement**

Les règlements de prestations s'effectuent soit par -chèque  
-virement bancaire

Lors de la commande un acompte de 40% est demandé, le solde à réception des éléments convenus entre zetta drones et son client.

Cependant, dans le cas de missions de longue durée, des règlements intermédiaires pourront être versés selon les modalités convenues entre le client et zetta drones.

## **4. Retards de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à zetta drones une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison de la prestation.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois

(Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant HT de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

*Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.*

## **5.Livraison**

La livraison des fichiers est effectuée soit sur clef USB, CD, carte SD selon l'accord conclu avec le client.

Zetta drones s'engage à respecter les délais de la livraison convenus avec le client sauf en cas de force majeure.

La force majeure s'entend au sens de l'article 1218 du Code civil (Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 – Art.2)

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison de la commande ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

-l'allocation de dommages et intérêts ;

-l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception des dites marchandises.

Zetta drones ne peut être tenu responsable si le client ne dispose pas des logiciels nécessaires à la lecture des fichiers reçus

## **6. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

Les prises de vue de Zetta drones sont des œuvres protégées par la législation française sur le droit d'auteur et le copyright (Code de la propriété intellectuelle). L'acquisition des prises de vues de Zetta drones, n'entraîne pas de transfert de propriété au profit du client. Les droits exclusifs de propriété restent attachés à Zetta drones.

Le client s'engage à respecter les clauses de la licence "standard" ou de la licence "étendue" souscrite annexées au CGV. Dans toutes les utilisations des prises de vues à des fins non commerciales, le client s'engage à faire apparaître, de manière visible, la mention suivante : " #Zetta drones" ou de faire figurer le nom de l'entreprise Zetta drones dans les crédits.

Toutes utilisations des prises de vues insérées dans un produit destiné à une commercialisation ou une promotion doivent faire l'objet d'un accord préalable à travers l'adhésion d'une licence "étendue" par Zetta drones.

Les images réalisées par Zetta drones ne doivent en aucune façon être utilisées dans un cadre illégal, ni pornographique, diffamatoire ou quelques autres façons contraires à la morale.

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par *zetta drones*.

Toute modification de ces conditions générales de vente sans l'accord écrit de *zetta drones* est nulle. Les conditions générales applicables à l'utilisateur sont celles en vigueur au jour de sa commande.